

ent meilleur marché, prouvent
toute bouteille pour la cure com-
mune spécialement contre la
carte postale directement à la
bourse des prix ci-dessus
3000IX

MOURLEUVAT,
E. Rue du Tir.
os et chiffons, crins
teures conditions.

ilité agricole

pratique
courant de février,
uprès de M. L. Yerly,

n demande
uite un
eune homme
ant traire et pour soigner le
il.
'adresser sous P 38 B, à Pu-
citas S. A., Bulle.

On demande pour de
uite
jeune fille
de 16 à 18 ans pour ménage
ans enfant.
S'adresser à Publicitas
S. A., Bulle, sous P 64 B.

Meubles
'occasion.

Lits Louis XV
Lit fer
Lavabos-marbre
Tables de nuit
Tables
Salle à manger.
Dressoir
Chaises
Fauteuils Moquette
Canapés
Tableaux, etc.

Grand'Rue 50
-avis du débarcadère
MONTREUX

Manœuvre
demandé dans un commerce
place.
adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 58 B.

PIANO

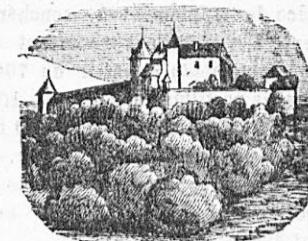
On achèterait piano droit
éventuellement piano à
queue.

Offres en indiquant marque
prix sous P 6001 à Pu-
citas S. A., Bulle.

On cherche
fille de 30 à 40 ans pour
er au ménage et à la
spagne. Entrée à volonté,
la même adresse, on de-
nde une femme pour
raccommodages.
adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 61 B.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . .	1 an, Fr. 4.50
	6 mois > 2.50
Étranger . . .	1 an > 9.—
	6 mois > 5.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 1⁵⁵ 9¹⁸. BULLE, dép. 5²⁵ 10¹² 6³⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annonces
répétées, 12 c. Canton et
Suisse, 15 cent. Etranger, 20
cts. la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires, 20 c.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 cent. la ligne.
S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1^{er} étage).

Un acheminement vers la paix.

Qu'on ne se berce pas d'illusions trompeuses : la paix tant désirée n'est pas près encore d'être chose faite. Mais, du moins, nous sommes bien loin des intransigeances du début, des rêves d'annexions que carrerait amoureusement l'Allemagne militaire, pour ne pas dire l'Allemagne tout court.

Dans les Empires centraux, le besoin de paix est plus intense que jamais. Nous n'en voulons pour preuve que l'émotion qu'a suscitée l'annonce d'une rupture des pourparlers de Brest-Litowek. Pour calmer cette émotion, il n'a fallu pas moins qu'un communiqué officiel démentant la nouvelle et affirmant que ces pourparlers de paix suivent en cours normal.

Il est indéniable que, en Allemagne et en Autriche, deux courants contraires s'affirment de plus en plus. Dans ce dernier pays surtout, le principe émis par les maximalistes russes a fait du chemin : ni indemnité ni annexions. Ces deux courants sont absolument opposés ; l'un est celui du parti militaire, le plus fort encore, et l'autre celui du peuple, plus nombreux, mais plus faible parce que privé des moyens de faire valoir ses droits enchaînés.

En Allemagne même, dans ce pays de l'autocratisme, le gouvernement était bien près d'accepter le point de vue du peuple, celui d'une paix immédiate ; mais cela ne faisait nullement l'affaire du parti militaire, le seul qui commande aujourd'hui : Ludendorff et Hindenbourg sont allés jusqu'à un prononcé pour faire valoir leur point de vue, le seul qui doive à leurs yeux être pris en considération : la continuation de la guerre à outrance sur tous les fronts.

En dépit des renforts importants que la déflection russe a mis à leur disposition, Hindenbourg et Ludendorff n'ont pas réussi à marquer un seul point sur les fronts français et italien, où même ils continuent à subir l'ascendant de l'adversaire. Le seul front qui soit capable de donner aux généraux un peu de prestige qui s'en va est celui de la Russie. Aussi n'est-on pas étonné du tout de remarquer, après la menace de démission des deux généraux en question, avec quelle morgue et quelle hauteur les délégués

allemands ont recommencé les pourparlers de Brest-Litowek. Leur ton cassant et impérieux, leur attitude intransigeante ont dû impressionner désagréablement les délégués russes et il n'est pas moins question que d'une reprise des hostilités. Si cette question ne se pose pas encore ouvertement, on n'en examine pas moins la possibilité d'une nouvelle mobilisation des forces révolutionnaires. Ce serait là sans doute la résurrection de ce panvre pays.

D'un autre côté, vis à-vis de la Russie, les Allemands entendent bien garder leurs conquêtes. Les Russes exigent que les peuples doivent disposer eux-mêmes de leur sort par un plébiscite, mais ils veulent que cette manifestation de la volonté populaire ait lieu en l'absence de toute troupe étrangère, dont la présence peut fausser l'expression de cette volonté. Sur ce point là, l'entente n'est guère possible et il est même probable que les Russes vont céder encore, tant est grand chez eux le désir d'une paix à tout prix.

L'Entente, de son côté, par l'entremise de ses hommes d'Etat, Clémenceau, Lloyd George, Wilson, ont réitéré leur volonté d'arriver à la paix par la victoire et ils ont précisé leurs buts de guerre. Wilson en particulier, a prononcé un discours dans lequel, en quatorze articles, il a indiqué les conditions sous lesquelles la paix devait être discutée. Ce discours est d'une précision admirable, ne laissant la place à aucun équivoque, à aucun commentaire pouvant en dénaturer le sens et la portée. C'est le plus grand document qui soit apporté à l'histoire de la guerre.

L'impression que le monde en a ressenti a été grande ; si ce discours a fortifié le courage des Alliés et leur volonté de vaincre, il les a par contre engagés à renoncer à leur intransigeance du début. Sur la base de ces déclarations, les pourparlers de paix pourraient être entamés et ils se seront probablement peu après l'entrée en campagne des Etats-Unis. Epuisés déjà dans toutes les forces vives de la nation, les Allemands seront incapables de résister au choc formidable de ces nouveaux adversaires. A la première défaite, l'orgueil allemand, cet orgueil impérialiste des castes militaires sera muselé par la volonté du peu-

ple. Lorsque la toute-puissance militaire allemande sera terrassée, les Etats-Unis, avec les Alliés, consentiront à causer avec l'Allemagne.

En attendant, les discours dont nous avons fait mention ne s'adressent pas seulement aux Alliés ; ils vont encore, ils vont surtout à l'adresse de l'Allemagne ; ils constituent déjà, en dehors de tout protocole, une conversation indirecte, une invite à faire des contre-propositions.

Bien du sang va malheureusement couler encore et le prochain assaut contre l'ogre impérialiste allemand sera sans doute plus terrible que tout ce que l'on a vu jusqu'ici. Mais il sera court et les événements vont, cette année espérons-le, se précipiter et amener la paix tant désirée.

NOUVELLES SUISSES

Budget des Postes. — Le budget de l'administration des postes pour 1917 prévoyait un déficit de plus de 6 millions. On annonce que la vente des timbres a fourni une plus-value si importante que ce déficit aura disparu complètement dans le compte de cette administration, ou qu'il n'y figurera tout au moins que pour une somme modeste.

Office suisse de la laine. — On prépare actuellement un arrêté fédéral prévoyant la création d'un office suisse de la laine, qui serait adjoint au Département de l'économie publique. Cet office s'occupera de développer l'importation de la laine en Suisse et aurait à assurer la répartition de la marchandise aux différentes maisons et éventuellement son rationnement.

L'affaire du lieutenant Merian. — Le lieutenant Merian, de la police de l'armée, arrêté à Kreuzlingen pour avoir favorisé la contrebande avec l'Autriche, était candidat au notariat et avait fonctionné comme greffier au Tribunal de la V^e division. Il est originaire d'Eglisau.

Lorsqu'il se présenta pour être admis dans la police de l'armée, on procéda, suivant le Bund, à une enquête sur sa vie civile et ses capacités militaires, enquéte dont les résultats furent satisfaisants. Ses connaissances juridiques facilitèrent son incorporation à la police de l'armée.

Malheureusement, dit le même jour.

nal, on ignora qu'il avait des dettes, ce qui l'aurait fait refuser. Il y avait trois mois seulement que Merian faisait partie de la police de l'armée. Il commandait un détachement d'agents échelonnés le long de la frontière, de Kreuzlingen à Luzern.

Il est probable que le Dr. Nast, ce fonctionnaire allemand qui entra en rapport avec lui et le poussa dans la voie fatale, était informé de la situation financière obscure de Merian. (Ici comme dans l'affaire de la disparition du bateau de police, il semble que les Allemands soient beaucoup mieux informés que nous-mêmes de ce qui se passe chez nous.) Quoiqu'il en soit, ce Nast réussit à corrompre l'officier de police et à utiliser ses services ou son inaction dans l'intérêt des puissances centrales. Ce personnage qui est privat-docent à l'Université de Heidelberg et qui était employé au contrôle allemand des passeports à Kreuzlingen, est le principal instigateur de cette affaire. Espérons qu'il sera du moins condamné par contumace.

Il est regrettable qu'on n'ait pu arrêter en territoire suisse, où il se rendait souvent, le commerçant autrichien Alge, de la maison Hofer, Bösch et C^{ie}, qui a offert à Merian des sommes importantes pour fermer les yeux pendant que des marchandises prohibées passaient la frontière.

La ration de pain. — Plusieurs journaux ont annoncé qu'à partir du 1^{er} février, la ration de pain sera réduite à 200 grammes. Cette information est inexacte. La ration de pain pour le mois de février sera maintenue à 225 grammes. Par contre, il est exact que pour le mois de mars, les rations seront réduites à 200 grammes, à moins que la situation n'améliore brusquement ces jours prochains, ce qui n'est guère probable.

Allocations de renchérissement. — Le Conseil fédéral a pris une ordonnance sur l'application des suppléments de renchérissement au personnel fédéral pour 1918, ordonnance qui prévoit un supplément fondamental de 15 % de salaire touché à la fin de 1917, au minimum 450 fr., au maximum 1200 fr., en plus des suppléments de famille pour enfants, etc. Le personnel provisoire est également traité sur le même pied que le personnel à engagement fixe ; le personnel auxiliaire est également mis au b-

LA GRUYÈRE

néfice de supplément de renchérissement. Les postillons recevront aussi des suppléments à partir de 700 fr. pour les postillons mariés, plus 100 fr. par enfant pour ceux qui ont 10 h. de service par jour et jusqu'à 69 fr. pour ceux qui n'ont qu'une heure de service. Des suppléments pour enfant sont également accordés.

Le prix du charbon. — Le Département de l'économie publique a arrêté plusieurs prix maxima réduisant les prix actuels pour le charbon belge de 100 fr. par 10 tonnes pour le charbon arrivant par chemin de fer de Belgique en Suisse. Pour le charbon qui arrive par voie navigable du Rhône, les prix restent les mêmes.

Les Suisses au Guatemala. — Le Département politique vient de recevoir du consulat suisse à Guatemala un nouveau télégramme daté du 11 janvier, annonçant que tous les Suisses sont indemnes, à l'exception de M. Frédéric Leuzinger, de Glaris, qui, atteint par la chute d'un mur, a eu les deux jambes brisées. De légères secousses de tremblement de terre continuent sans cesse à se produire.

Un tamponnement. — Le train de voyageurs de Langenthal a tamponné à un passage à niveau la voiture d'un d'un laitier conduite par le domestique Jean Berger. Le voiturier et le cheval ont été tués. La voiture est réduite en miettes.

Genève. — Une explosion à Genève. — Une formidable explosion a mis en émoi, vendredi, à 5 h. 15, toute la ville de Genève. Le magasin de feux d'artifices de la Société suisse de pyrotechnie, à Carouge, a sauté. L'explosion fut telle qu'on l'entendit de tous les endroits de la ville.

Pendant près d'une demi heure, un énorme nuage de fumée plana au-dessus du lieu de l'explosion. Quatre personnes qui se trouvaient dans le magasin ont échappé à la mort. Elles ont été transportées à l'Hôpital avec de graves blessures au visage et aux mains. Ce sont MM. Alfred Kuhne, chimiste, Alfred Milano, Louis Descloux et Léon Brunner. Toutes les vitres des bâtiments avoisinant le lieu

de l'explosion ont été réduites en miettes.

L'explosion s'est produite dans un laboratoire d'essais où on procédait au malaxage des poudres.

Affreuse misère. — Dans un taudis de Genève, la police a trouvé une famille espagnole dans la plus affreuse misère. La mère, qui était phthisique, est morte peu après l'arrivée du commissaire de police. Sur des grâbats, quatre enfants, de 2, 5, 6 et 11 ans dormaient. Les pauvres petits étaient couverts de vermine et glacés. Ils n'avaient pas mangé depuis deux jours. Ils ont été conduits d'urgence à l'hôpital. La mère, abandonnée par son mari, était venue, il y a quinze jours, de Marseille.

Asphyxie. — Deux habitants de la rue de Berne, à Genève, M. Taub, Russe, et sa femme, ont été asphyxiés vendredi soir par une fuite de gaz. M. Taub est mort. Son cadavre a été transporté à la morgue. Mme Taube a été conduite à l'hôpital cantonal. Son état est alarmant.

Tessin. — Lugubre trouvaille. — On a retrouvé, mercredi soir, à 15 minutes du village de Cadenazzo, près d'un sentier conduisant au Monte Ceneri, le cadavre d'un nommé Perruchini Carlo, âgé de 72 ans, pensionné des C. F. F. L'idée d'un crime doit être écartée, car on a retrouvé sur lui les valeurs qu'il portait. Il s'était rendu à Bellinzona et rentrait à son domicile. Il aura probablement fait une chute sur la neige et succombé au froid.

Grisons. — Accident mortel. — On manque de flûtes :

Dans la région du Spiz Meilen, un étudiant ingénieur de Zurich, Charles Bruppacher, âgé de 20 ans, a été victime d'un accident mortel. Accompagné de deux amis qui connaissaient le chemin, il voulut tenter, malgré la tempête de neige, la descente de la cabane. En cours de route, il fit une chute avec un de ses compagnons par suite de la rupture d'une corniche. Tous deux furent recouverts par la masse de neige. Le compagnon de Bruppacher réussit à se dégager et à appeler au secours des touristes qui

suivaient. Lorsqu'on dégagéa Bruppacher, il avait cessé de vivre.

Valais. — Tué par l'avalanche. — Léon Imwinckelried, de Ulrichen (vallée de Conches), a été surpris par une avalanche vendredi soir dans les montagnes d'Ulrichen et tué sur le coup.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Sous la férule allemande.

L'agence Reuter a reçu un exemplaire complet de la proclamation officielle lancée d'Udine par les autorités supérieures de l'armée allemande chargées de gouverner les territoires italiens conquis. Placée en regard de la proclamation du général Allenby aux habitants de Jérusalem, ayant pour but d'empêcher l'interruption des affaires et de sauvegarder les biens, la proclamation allemande donne une nouvelle preuve entre la manière dont les Allemands et les Anglais font la guerre. Voici le texte de la proclamation allemande :

« On fera des perquisitions de maison en maison pour rechercher toutes les armes et les munitions qui y seraient cachées. Tous les vivres restants doivent être remis aux autorités.

Chaque citoyen doit obéir au règlement relatif au travail. Tous les travailleurs, ainsi que les femmes et les enfants âgés de plus de quinze ans sont obligés de travailler aux champs tous les jours, les dimanches y compris, de 4 h. du matin à 8 h. du soir. Les désobéissances seront punies de la façon suivante : les travailleurs paresseux seront conduits au travail et surveillés par des Allemands. Après la moisson, on les mettra en prison pendant 6 mois et tous les trois jours ils seront mis au pain et à l'eau. On obligera les femmes paresseuses à travailler et on leur infligera 6 mois de prison après la moisson. On fouettera les enfants paresseux. Le commandant se réserve le droit de faire infliger chaque jour 20 coups de fouet aux travailleurs paresseux. »

Prolongation de l'armistice.

Selon les journaux du soir, Trotsky aurait proposé la prolongation de l'armistice pour un mois. Les puissances centrales auraient accepté.

Un général monténégrin dépose les armes.

L'ancien ministre de la guerre et général Radomir Vernitch s'est pré-

senté devant le commandant de district Andrijevic avec sa suite, dans laquelle se trouve aussi l'ancien ministre de la justice monténégrin Milos Majkovich, et a déposé les armes. Comme les prénommés se sont présentés aux autorités impériales et royales dans le délai fixé, ils participeront à la grâce accordée par l'empereur à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance.

L'effervescence s'accroît en Allemagne.

Dans le *Berliner Tageblatt* du 10 janvier 1918 (N° 17), parmi des informations insignifiantes s'est égaré, ou peut-être s'est glissé fortuitement un passage d'un discours de M. Scholz, bourgmestre de Charlottenburg, prononcé à l'occasion de la prestation de serment des conseillers municipaux nouvellement élus. Dans cette allocution, M. Scholz prétend que cette année sera peut-être pour la patrie la plus grosse de conséquences depuis qu'existe la constitution prussienne (1848). « De périlleuses luttes intérieures nous attendent. Les larges masses populaires se demandent, non sans des doutes énormes, si la voie choisie par le gouvernement est juste. A titre de représentants de l'autorité nous criions à ces douteurs : un peu plus de confiance ! »

Offensive immminente sur le front occidental.

Le *Matin* apprend qu'une éminente personnalité neutre ayant quitté Berlin depuis six jours a déclaré que les Allemands sont à la veille d'une importante offensive imposée par l'état-major tout puissant depuis la conclusion de l'armistice sur le front oriental. Le front d'attaque sera Verdun, cette offensive devant être la revanche du kronprinz. Une offensive de diversion est prévue dans la direction de Calais et de l'Italie.

L'offensive projetée sera montée avec un grand luxe de moyens variés et une réserve d'une vingtaine de divisions. Elle sera déclenchée dès que les conditions de la température et de terrain parviendront opportunes.

L'informateur du *Matin* a ajouté que l'aspect de la machine entière demeure puissant, mais que ce n'est qu'une apparence. Si conviction intime est que l'effondrement suivra la première déception militaire. A l'ors les masses redoutables de l'armée et de la population demanderont des comptes aux personnalités responsables. Encore quelques mois de persévérance et l'Entente aura la paix durable qu'elle cherche.

Il a répété que la base de tout l'é-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

HENRY GRENET

Sur ces entrefaites, les vœux du chevalier de Saint-Aubin, qui étaient de voir la guerre, furent comblés.

On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsque au cœur de l'hiver, en janvier 1668 on fut étonné de voir des troupes marcher sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés.

A grandes journées, le Roi arriva à Dijon; vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvèrent le même jour en Franche Comté, à quelques lieues de Besançon.

On acheta pour un prix modéré le neveu du gouverneur, le gouverneur lui-même, si bien que Besançon et Salins furent pris en vingt-quatre heures.

A peine le Roi avait-il établi son camp à Dijon, qu'il voyait arriver Louvois, lui annonçant qu'il était maître de ces deux villes,

Le souverain donna l'ordre de décamper le lendemain à la première heure et de marcher sur Dôle, qu'il voulait assiéger en per-

sonne.

La maison du Roi partit donc et gagna Dôle d'une seule traite.

Le camp une fois établi, Marmont rendit de fréquentes visites à Saint-Aubin, ainsi qu'il le faisait chaque fois que les circonstances le lui permettaient, depuis le départ de Saint-Germain.

Un soir que les deux amis étaient réunis dans la tente du chevalier, le hasard voulut qu'un soldat d'une taille colossale vint à passer près de là.

Tendant l'oreille, l'homme écouta les propos qui s'échangeaient de l'autre côté de la toile; puis, soulevant la portière de la tente du chevalier de Saint-Aubin, il se campa sur le seuil et s'écria d'un ton goguenard :

— Tudeu, messieurs! on cache une femme ici, me semble-t-il, puisqu'on parle de s'épouser. Veuillez me la remettre, afin que je la mène au prévôt.

— Que signifient ces paroles, monsieur?

Et Marmont s'élança sur l'intrus pour le souffler; mais Saint-Aubin le retenant par son habit :

— Tais-toi, ami; l'affaire me regarde.

Puis, se tournant vers son étrange visiteur, Saint-Aubin poursuivit :

— Monsieur de Léon, les mousquetaires n'ont pas coutume de s'occuper des affaires des autres. Peu nous chaut la conduite de messieurs les dragons; en retour, que messieurs les dragons nous donnent la paix.

Cette tente est à moi; veuillez m'expliquer votre singulière façon de pénétrer chez les gens et me faire des excuses, sinon... vous le regretterez tout à l'heure.

Le géant partit d'un éclat de rire.

A la vérité, il était fort comique de voir le chevalier de Saint-Aubin, de taille moyenne et presque frêle, menacer de sa colère M. de Léon, maréchal-des-logis à Royal Dragons, dont la force herculéenne était proverbiale dans l'armée et qui passait, en outre, pour être très habile à tous les exercices.

— Je le regretterai tout à l'heure, dites-vous, et pourquoi cela?

— Parce que vous m'en rendrez raison.

— A vous?

— A moi.

— Vous plrisantez?

— Ne le croyez pas.

— Monsieur à raison, dit Marmont, ce n'est pas à toi, chevalier, mais à moi, que monsieur aura affaire.

— J'aime mieux cela, car il me répugne de tuer un enfant.

— Marmont, fais-moi le plaisir de prendre cette lanterne et te mettre dans ce coin... Bien! Tu vas nous éclairer.

Puis, se tournant vers le maréchal-des-logis, qui semblait s'intéresser à cette scène autant que s'il n'était pas en cause:

— Et vous, monsieur, retenez bien ceci: vous allez me rendre raison à l'instant

même de votre violation de domicile et de vos propos insultants. Si vous refusez, j'en conclurai que vous êtes un lâche et je vous jure que demain, à la parade, je le dirai à voix haute devant votre colonel et vos officiers assemblés.

M. de Léon blêmit sous l'outrage.

— Vous voulez vous battre?

— Oui.

— Ici?

— Ici même.

— Mais nous n'aurons même pas la place de remuer.

— Nous en serons quittes pour ne pas rompre.

— C'est bien, monsieur, à vos ordres.

Tirant son épée, M. de Léon se mit en garde.

Le chevalier en fit autant, et bientôt on n'entendit que le froissement du fer contre le fer.

Quant à Marmont, qui éclairait cette scène étrange, il faut lui rendre cette justice qu'il mesurait la lumière aux combattants avec une impartialité sans égale.

C'était un spectacle curieux que celui de ce duel dans une tente où les adversaires ne pouvaient même pas employer toutes les ressources de l'escrime, n'ayant pas de place que pour se porter des coups de pointe.

En commençant, M. de Léon avait manqué son adversaire, cherchant à le désarmer pour s'en rendre maître. (A suivre.)

difice de la c pose à Berlin de quelques p

Arrestat

Lundi mati commissionne ché de Paris, tion de Cailla conseil. Cailla binet de M. P fait subir un Le magistrat lanx à la Sant diatement éc

Explosion

Une explosi matin dans la nord du Staff moment de l se trouvaient sont remonté bre des victim

— Une ex dans un puit. Asina Binya, étaient occup recueilli jusq 35 blessés gri victimes n'a L'explosio fonctionne Le travail co

CANTON

Un inc d'asseis de la mont, a condamnément à la colo nommé P. D., ble d'un survenu dans mier, à Che

GR

Le Cercle à ses M

La tradition de notre Cen prochain, 20 dans les locau

Cette aggr importance p prochaines é

Il importe to yens aux qui assistent.

On est vive l'avancé au lo

Soci

TOUS de Bulle sur le ven à l'Hotel

Très ulement.

Vente

La Com à vendre, 1500 m à billets et à munales et d se trouvent à

L'abatage e frais de la Co

Les soumis au burea vier cou

Pour rense Louis Pilloud Châtel-St-L

LA GRUYÈRE

le commandant de dis-
sic avec sa suite, dans la-
ive aussi l'ancien minis-
ice monténégrin Milosis
et a déposé les armes.
énonmés se sont présen-
tés impériales et royales
fixé, ils participeront à la
par l'empereur à l'oc-
anniversaire de sa naî-
sance s'accroît

Allemagne.

Werner Tageblatt du 10
(N° 17), parmi des infor-
mations s'est égaré, ou
glissé fortuitement un
discours de M. Scholz,
de Charlottenburg, pro-
mission de la prestation de
conseillers municipaux
élus. Dans cette allocu-
ce prétend que cette an-
être pour la patrie la
de conséquences depuis
constitution prussienne
périlleuses luttes inté-
attendent. Les larges
ires se demandent, non
es énormes, si la voie
gouvernement est juste.
représentants de l'autorité
ces douteurs: un peu
nce!

Le imminent

ront occidental.
pprend qu'une éminente
neutre ayant quitté Ber-
jours a déclaré que les
ut à la veille d'une su-
ve imposée par l'état-
issant depuis la conclu-
sion sur le front oriental.
que sera Verdun, cette
nt être la revanche du
e offensive de diversion
ns la direction de Calais

projetée sera montée
luxe de moyens variés
d'une vingtaine de divi-
a déclenchée dès que les
la température et de
ont opportunes.
or du *Matin* a ajouté
e la machine entière de-
nt, mais que ce n'est
ce. Si conviction intime
ndrement suivra la pre-
on militaire. Aors les
tables de l'armée et de
demanderont des comp-
onsabilités responsables.
es mois de persévérance
aura la paix durable
e.
que la base de tout l'é-

violation de domicile et de
tants. Si vous refusez, j'en
ou êtes un lâche et je vous
à la parade, je le dirai à
votre colonel et vos offi-
ciers sous l'outrage.
z vous battre?

n'aurons même pas la place
erons quittes pour ne pas
monsieur, à vos ordres.

M. de Léon se mit en
fit autant, et bientôt on
froissement du fer contre
ormont, qui éclairait cette
ne faut lui rendre cette justice
a lumière aux combattants
zialité sans égale.

spectacle curieux que celui de
a tente où les adversaires ne
ne pas employer toutes les
crime, n'ayant pas de place
er des coups de pointe.
ant, M. de Léon avait mé-
aire, cherchant à le désarmer
maître. (A suivre)

difice de la coalition germanique re-
pose à Berlin et dépend de la volonté
de quelques personnes.

Arrestation de Caillaux.

Lundi matin, à 9 heures, M. Prioret, commissaire spécial du camp retranché de Paris, a procédé à l'arrestation de Caillaux, ancien président du conseil. Caillaux a été conduit au cabinet de M. Prioret où ce dernier lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Le magistrat a ensuite conduit Caillaux à la Santé. Caillaux a été immédiatement écroué.

Explosions dans les mines.
Une explosion s'est produite samedi matin dans la mine de Dalmerand, au nord du Staffordshire, Angleterre. Au moment de l'explosion, 247 hommes se trouvaient dans la mine; 60 environ sont remontés. On craint que le nombre de victimes ne soit élevé.

Une explosion s'est produite dans un puits de la mine Hangaria, à Apina Banya, Hongrie. 200 ouvriers étaient occupés dans la mine. On a recueilli jusqu'à présent 12 morts et 35 blessés grièvement. Le nombre des victimes n'a pas encore pu être établi.

L'explosion est due au manavais fonctionnement d'une lampe de sûreté. Le travail continue dans les autres puits.

CANTON DE FRIBOURG

Un incendiaire. — La cour d'assises de la Glâne, siégeant à Romont, a condamné à 5 ans d'interne-ment à la colonie de Belle-Chasse le nommé P. D., 27 ans, reconu coupable d'un commencement d'incendie survenu dans l'atelier du charbon Damerie, à Chavannes-sous-Romont.

GRUYÈRE

Le Cercle des Arts et Métiers à ses Membres et Amis.

La traditionnelle soirée-choucroute de notre Cercle aura lieu dimanche prochain, 20 janvier, à 7 1/2 le soir, dans les locaux du Cercle.

Cette agape aura, cette fois-ci, une importance particulière en raison des prochaines élections communales.

Il importe donc que tous les citoyens auxquels cela sera possible y assistent.

On est vivement prié de s'inscrire à l'avance au local du Cercle.

Société des Cafetiers, BULLE.

TOUS LES CAFETIERS de la ville de Bulle sont convoqués en **ASSEMBLÉE** sur le **vendredi 18 janvier, à 2 1/2 heures, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.**

Très urgent : Question de ravitaillement.

Vente de bois par soumission

La Commune de Châtel-St-Denis offre à vendre, par **voie de soumission**, environ **1500 mètres cubes de beau bois** propre à billons et à constructions, démarqué dans ses forêts communales et divisé en plusieurs lots. Une partie de ces bois se trouvent à proximité de Châtel.

L'abatage et la préparation de tous ces bois se feront aux frais de la Commune.

Les soumissions écrites, prix par mètre cube, seront reçues au **bureau communal, jusqu'au 22 jan-
vier courant, à 6 heures du soir.**

Pour renseignements, s'adresser au forestier communal Louis Pilloud.

Châtel-St-Denis, le 12 janvier 1918.

Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

Victime du travail. — Un épouvantable accident vient de plonger dans la désolation une honorable famille de notre ville. Vers 1 heure après midi, près du Moulin de la Trême, sur le chemin des forêts communales de Bulle, M. Louis Bossy, mécanicien aux C. F. F., en notre ville, était trouvé gisant sans vie près d'une luge chargée de bois. Comment le terrible accident est-il arrivé? Qui pourrait le dire. La route est en ce moment couverte de verglas; à l'endroit où eut lieu la funèbre découverte, elle fait un brusque contour, au bas d'une descente assez rapide. Il est probable que, poussé par la charge qu'il conduisait, M. Bossy se sera trouvé dans l'impossibilité de la diriger au contour et qu'une jambe ayant été prise sous le véhicule, il aura été entraîné par ce dernier.

Ce fut une vraie consternation dans toute la population lorsque lui parvint la terrible nouvelle. Le deuil est général, tant M. Bossy avait su s'acquérir l'uberté sympathie par sa jovialité, sa bonne humeur, sa parfaite honabilité, sa ponctualité et son affabilité envers chacun.

Nous ressentons douloureusement ce cruel événement. Nous perdons en M. Bossy plus qu'un fidèle abonné: un ami dévoué.

M. Bossy était doué d'une fermeté d'âme peu commune; il est resté constamment et ardemment attaché au parti radical pour lequel sa mort est une grande perte.

M. Bossy n'était âgé que de quarante trois ans. Son enterrement aura lieu à Bulle, jeudi matin, à 9 1/2 heures.

Toutes nos sympathies vont à la famille si douloureusement éprouvée et nous lui adressons nos plus vives condoléances dans ce grand deuil.

Hommage de reconnaissance. — Samedi dernier, les troupes gruyeriennes rentraient de leur service de relève. A cette occasion, la Gruyère, représentée par la Section gruyérienne de la Croix Rouge, et la Ville de Bulle représentée par son Conseil communal en corps, ont fait à nos chers soldats une réception qui est un hommage de reconnaissance.

Précédées du Corps de Musique, la colonne a parcouru l'Avenue de la Gare, la Place des Alpes, le passage de la Porte d'En-haut, pour s'arrêter au milieu de la Grand'Rue. Nos braves troupiers avaient fort bonne allure et l'on devinait chez eux la satisfaction intime, non point tant de rentrer à la

maison que d'avoir accompli un devoir sacré envers la Patrie. Et l'enthousiasme de la population qui se pressait en foule sur leur passage, les bannières qui flottaient à toutes les fenêtres sur leur passage indiquaient assez combien les civils leur sont reconnaissants de leur garde vigilante à la frontière.

Une collation leur a été offerte à l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle M. le syndic Despond les a félicités de leur esprit de discipline autant que de leur endurance et leur a souhaité un heureux retour dans leurs foyers. Il ajoute combien nous devons être reconnaissants envers le Tout-Puisant de nous avoir épargné les horreurs de la guerre dont il a pu personnellement faire la douloureuse constatation au-delà de nos frontières.

M. le curé Richoz s'est renouvelé qu'il est sumônier militaire et, dans ses paroles d'apôtre, il a prouvé combien il aime le soldat.

Puis, en quelques mots bien sentis et des pensées d'une grande élévation, M. le premier-lieutenant Ernest Castella a témoigné les remerciements chaleureux de la troupe à tous ceux qui ont préparé cette cordiale réception, bien faite pour cimenter davantage l'union entre les soldats et la population civile.

Dans la soirée, tout était rentré dans le calme; jusqu'au bout, nos soldats ont fait preuve de discipline et ils ont regagné leurs foyers sans aucun désordre.

Pommes de terre. — **Enquête.** — Les ménages de la Commune de Bulle sont informés que jeudi 17 courant, des agents recenseurs passeront à domicile pour la prise d'inventaire des stocks de pommes de terre. (arrêté du Conseil fédéral du 17 décembre 1917)

(Communiqué.)

Avis aux apiculteurs. — Les apiculteurs de la Commune de Bulle désirant obtenir du sucre pour la nourriture des abeilles au printemps prochain peuvent s'annoncer au Secrétariat communal jusqu'au 19 courant.

(Communiqué.)

Briquettes à prix réduit. — Les familles nécessiteuses, domiciliées à Bulle, désirant obtenir des briquettes à prix réduit, peuvent s'inscrire au Bureau de l'Office de ravitaillement jusqu'au 19 courant.

(Communiqué.)

Mises de bois de feu.
Samedi 19 janvier, dans la forêt cantonale de Bouleyres, vente en mises publiques de : 150 stères hêtre, 20 stères sapin, 20 poteaux chêne, 2 moulures sapin, 60 tas de branches hêtre, 20 tas de noeuds et 10 tas d'éclaircies. Rendez-vous à 1 heure, à la patinoire.

*L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrond.*

Vente de bois.
Vente en mises publiques, samedi 19 courant, de 119 billes foyard cubant 43 m. 74 et de cinquante et quelques stères de foyard.

Rendez-vous des mises à 1 heure et demie, à la bifurcation des routes Bulle-Charmey à Bottereins.

A. Andrey, notaire.

Mises juridiques.
Vu l'échec des premières mises, l'Office des poursuites de la Gruyère à Bulle vendra aux enchères publiques le 21 janvier courant, à 10 h. du matin, à son bureau à Bulle, une obligation totale de 6500 fr. au taux du 4 1/2 % et hypothéquant des immeubles rière Vuadens. La vente aura lieu à tout prix.

Bulle, le 14 janvier 1918

L'Office des poursuites.

Les collectionneurs de

TIMBRES-POSTE

sont priés d'envoyer leur adresse au Comptoir Philatélique de Renens Gare, qui leur fera des envois à choix et à des prix inconnus à ce jour.

Grand choix de timbres pour revendeurs.

Gros, mi-gros.

Compte de chèques, II 1131

Berclures d'haricots

2500 demandées pour le printemps. — Offres à M. A. Schertenleib, Prilly (Vaud). Event. aussi tuteurs.

Conférence. — Dimanche soir, la conférence donnée par le distingué professeur M. Francis Bennett, sous les auspices de la Société de jeunes gens *La Persévérance*, fut un véritable régal littéraire.

En profond erudit, M. Bennett a charmé l'auditoire par sa diction impeccable, sa parole brillante autant qu'aisée. Emaillé d'anecdotes, le tableau qu'il a tracé de l'illustre et immortel romancier et poète Walter Scott a tenu l'auditoire suspendu aux lèvres de l'orateur.

Expertises de taureaux. — En raison de la coïncidence avec la fête patronale, l'expertise de taureaux, qui devait avoir lieu à Vuippens, le samedi 19 janvier, à 1 h. de l'après-midi, est renvoyée au jeudi 24 janvier, à 3 h. de l'après-midi.

Département de l'agriculture.

Madame Louis BOSSY et sa fille Maria, à Bulle; Madame et Monsieur Adrien BONGARD-BOSSY et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Henri BOSSY et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Alphonse BOSSY et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Pierre BOSSY et leurs enfants, à Belfaux; Madame Vve Paul BOSSY et ses enfants, à Fribourg; Madame Vve Adèle ANDREA et ses enfants, à Lausanne; Madame Vve Cécile JEUNET et ses enfants, à Nenchenet; Madame et Monsieur Marc LUY et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Léon BARRAS, à Lausanne; Monsieur et Madame Louis BARRAS et leurs enfants, à Payerne; Monsieur et Madame Joseph BARRAS et leurs enfants, à Lausanne; Madame Vve Jean DUMAS et Madame DUMAS, à Genève, et les familles alliées font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Louis BOSSY

Mécanicien aux C. F. F.

leur bien-aimé époux, père, frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 43^e année, le 14 janvier 1918.

L'enterrement aura lieu jeudi 17 courant, à 9 1/2 heures.

Domicile mortuaire: Rue de la Condémine, Bulle.

Mademoiselle E. Cobendam remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Un bon faureau

est à disposition pour la saillie chez

Edouard Deillon

BULLE

A vendre

un bon mulet

de 4 ans, bon pour le trait et le bâti.

S'adresser sous P 75 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Appareils photographiques

Grand choix. Prix cour. grat.

A. Schnell, Saint-François, 9 LAUSANNE

A louer

belle chambre meublée.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 87 B.

Travaux d'impression

Imprimerie Glasson Frères.

Pour les annonces, s'adresser à « Publicitas », S. A. suisse de publicité, Bâle, Rue de Beauloyes, 84.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie.
GENÈVE

10, Rue de Hollande.
Fondée en 1872.

sous le contrôle du Bureau fédéral des Assurances, Berne.

ASSURANCES

MIXTES avec ou sans clause d'invalidité. — Au **DÉCÈS** à primes viagères ou temporaires. — A **TERME FIXE** ou **DOTALE** pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Combinaisons diverses

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

Joseph GENOUD, Agent général, à Châtel-St-Denis.

Agents principaux :

Pierre DOUSSE, Le Mouret, Téléphone 16.
Marcel JOLION, Farvagny, 1805.2.

Eau-de-vie naturelle

Pommes et Poires,
à fr. 3.50 à partir de 40 litres,
contre remboursement.

Distillerie

Weil - Mayer & Cie, Bâle.

Téléphone 3893.

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste
Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloid, caoutchouc.
Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
chaque lundi.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Uve Sottas-Thalmann, Bulle

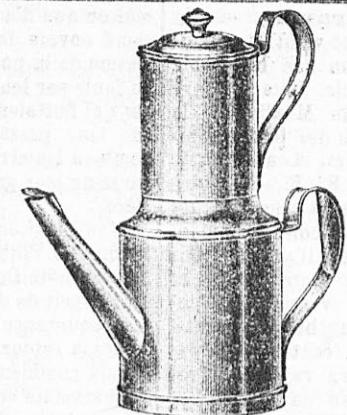
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants, également beau choix de chaussures d'hiver et, malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des **PRIX SANS CONCURRENCE**.

Spécialité de souliers forts pour la campagne.
Marchandises de 1^{re} choix. — Maison de confiance.
Se recommande.

Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.
Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins
etc., gros et détail, aux meilleures conditions.



ARTICLES DE MÉNAGE

Arn. DESBIOLES, fers BULLE

Montagnes à louer.

Le soussigné exposerà à louer en mises publiques pour le terme de 3 à 6 ans, à commencer en 1918, les montagnes qu'il possède rière Hauteville, soit : Le Spitz et le Pré des Oies, estivage de 35 à 40 génisses environ, 2 jolis chalets avec 3 paixiers ; eau intarissable.

Les mises auront lieu au Café Gruyérien, à Bulle, le Jeudi 24 Janvier 1918, à 1 h. après midi, aux conditions qui seront lues avant la mise.

Pour renseignements, s'adresser au propriétaire.

Pierre LEVRAT, La Tour-de-Trême.

Vente de bois de service.

1 lot de billons épicaé d'env. 150 m³ aux Fenettes et Praris, rière Sorens.

1 lot de carrons d'env. 20 m³ aux Fenettes et Praris, rière Sorens.

1 lot de billons d'env. 150 m³ aux Mollettes et Vallon, rière Vaulruz.

Remettre les soumissions au soussigné jusqu'au jeudi 24 Janvier, à 6 heures.

L'Inspecteur des Forêts du 3^e Arrdt.

L'Avocat L. DUNAND, à Bulle

a transféré son bureau à la Grand-Rue, horlogerie Remy, près du St-Michel.

„MERCURE“

aura prochainement plus de 100 succursales de vente (actuellement 97)

A vendre
fourneaux
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 40 B.

A remettre
café-brasserie
bien situé près de plusieurs naines à Plainpalais (Genève). Reprise : 8500 francs.
Offres à J. Tinguely, 5, rue des Grottes, Genève.

On cherche
une fille de 30 à 40 ans pour aider au ménage et à la campagne. Entrée à volonté.
A la même adresse, on demande une femme pour les raccommodages.

S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 61 B.

Mises publiques.

Le soussigné vendra en mises publiques, le Jeudi 17 Février, dès midi, devant son domicile au Café de l'Harmonie, à Bulle : 1 char à échelles avec l'amonière et flèche, en bon état, 1 char à ridelles sur ressorts avec cadre ; 1 collier de cheval avec couvertures, 1 brouette, 1 meule à aiguillettes et instruments aratoires, 1 bascule de 20 kg., une romaine usagée, 4 lits complets, une armoire, un lavabo, 2 tables, plusieurs chaises, une pendule, de la vaisselle, et d'autres objets trop longs à détailler.

L. PUGIN.

Meubles d'occasion.

Lits Louis XV
Lit fer
Lavabos-marbre
Tables de nuit
Tables
Salle à manger.
Dressoir
Chaises
Fauteuils Moquette
Canapés
Tableaux, etc.

Grand'Rue 50
vis-à-vis du débarcadère
MONTREUX

A vendre faute d'emploi un
grand potager
en bon état. Conviendrait pour pension.

S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 59 B.

A vendre

une bonne jument
brune, de 7 ans, forte pour la trait et bonne trotteuse, garantie sage et franche de tout.

S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 2437 B.

A vendre

un bon cheval
de 4 ans, excellent pour le trait et bon trotteur, garanti sous tous les rapports.

S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle.



ABONNÉ
Suisse
Étranger
payables
Prix du n^o
On s'abonne
bureau

La France
reuse pour
nion sacrée
de la liberté
patrie ; ma
ments de
troubles in
travaillie
sévères fur
défaitistes
nue, ou re

Mais les
jamais que
tôt que cri
tre l'hydre
tête ; mais
souponnaient
placées pou

Lors de
on se dema
soutenait l'
nal, quel h
moyen de c
œuvre de c
Un nom éta
nom était
puissant, si
sait encore

Et cepen
courage ; L
publique le
ministre de
l'on pouva
scène parle
néanmoins
plus d'aude

Et, sur ce
prenait le
Son progra
l'œuvre d'ê
prédécessor
à accomplir
qu'il frappe
d'être frappé
teindre. Et
haat ; il ne

d'infimes co
la tête, fair
France, éta
du défaitism
personnage
trefois et d

Le tigre
tombeur de
prétendaient
autre que c
une fois de
et son indo
qu'en s'att